

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 DÉCEMBRE 2015.

**Le présent document est rédigé en complément des documents distribués pendant l'assemblée.**

L'assemblée générale de la section randonnée pédestre du Bas-Armagnac Club s'est tenue dans les locaux de l'Hôtel-Restaurant 'Solenca' à Nogaro. Le Président ouvre la séance à 10h15.

Les adhérents ont été convoqués par courriel ou par courrier postal, 15 jours avant l'assemblée.  
72 membres sont présents. Cf. feuille de présence.

Marie-Claire BAUL avait donné pouvoir à Jackie LAPEYRE.

Brigitte BUSQUET, Christine CAGNON, Claude GAGNOULET, Françoise GAGNOULET, Françoise TASTET, Maryse LACAZE avaient donné pouvoir à Chantal REY.

Gisèle SCAPIN avait donné pouvoir à Christian JOURDE.

Annick COULARDEAU, Jocelyne MARTIN avaient donné pouvoir à Robert DESLATTES.

Suzette DELPIERRE, Danièle DUPOUY, Arlette IMBACH étaient excusées

L'Office du Tourisme de Nogaro est représenté par M. Alain FAGET, Co-président.

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre est représenté par M. Alain CAILLAU, Président.

L'association Bas-Armagnac Club est représentée par M. Jean-Claude DROUARD, Président.

Le Président, Robert DESLATTES, rappelle l'ordre du jour :

- compte rendu d'activité ;
- compte rendu financier ;
- rapport moral ;
- élection des membres renouvelables au Comité de Direction ;
- questions diverses.

### **1- Compte rendu d'activité.**

Cf. document.

Il est présenté par Christian JOURDE, Secrétaire.

Le rapport est adopté à l'unanimité, par un vote à main levée, (82 voix).

### **2- Compte rendu financier.**

Cf. document.

Le bilan est présenté par Marie-Laure CAMPGUILHEM, Trésorière.

Le rapport est adopté à l'unanimité par un vote à main levée (82voix).

### **3- Rapport moral.**

Cf. document.

Le rapport est présenté par Robert DESLATTES, Président, et est adopté, à l'unanimité des votes, à main levée (82 voix).

### **4- Élection des membres du Comité de Direction.**

9 membres composent le Comité de Direction. Ils sont renouvelables par tiers tous les ans.

Renouvelables en 2016 : Josiane PERES, José ORTEGA, Christian JOURDE.

Les trois candidats renouvelables sont élus à l'unanimité, (82 voix).

Le Président, Robert DESLATTES, propose un élargissement du nombre de membres au Comité de Direction à deux membres supplémentaires avec voix consultative, Jean-Pierre HAYEZ et Yves LOUBERT.

Ces deux membres ayant des qualifications et (ou) des compétences particulières en encadrement.

Ils sont élus à l'unanimité par un vote à main levée (82 voix).

## **5- Interventions des invités.**

- **M. Alain CAILLAU, Président du C.D.R.P. 32.**

Il se dit satisfait de voir l'organisation et le fonctionnement de la section pédestre de Nogaro. Il fait part du projet d'organisation de la « Randonnée Santé » de la Mutualité Midi-Pyrénées qui est prévue à Nogaro, le premier Week-end d'octobre 2016. Les frais d'organisation sont pris en charge par la Mutualité Française. L'association organisatrice perçoit 2€ par randonneur inscrit.

- **Randonnée Occitane.**

La « randonnée Occitane » attire beaucoup moins de participants, c'est pour cela que le C.D.R.P 32 a décidé une année sabbatique pour le Gers en 2016. Il devra y avoir une concertation au niveau de la nouvelle grande région (Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon) pour redéfinir cette organisation. Seulement 375 personnes ont participé à la « Randonnée Occitane » à Auch, les 17 et 18 octobre.

- **Site internet.**

Il est financé par le C.D.R.P 32 et il sera disponible en 2016. Les parcours de randonnées du département (P.R) pourront être téléchargés gratuitement sur carte I.G.N. Les clubs du département pourront faire paraître des informations: calendriers, manifestations...

- **Formation.**

Le C.D.R.P 32 peut participer aux frais de formation pour les modules de base, SA1 et SA2.

- **Jean-Claude DROUARD, Président du B.A.C.**

Le Président du B.A.C est heureux de voir une section aussi dynamique au sein de l'association. Il félicite le Comité Directeur pour le bon fonctionnement de la section Pédestre.

- **M. Alain FAGET, Co-président de l'Office de Tourisme.**

Il félicite la section pour son organisation et la rigueur de son fonctionnement. L'Office du Tourisme est au service et à la disposition des associations du Canton. Il serait souhaitable de faire le point assez régulièrement avec la Communauté des Communes pour l'entretien des P.R sur le secteur.

- **Yves IMBERT, adhérent et Maire de Lanne-Soubiran.**

En tant qu' élu à la communauté des Communes propose de faire remonter les problèmes d'entretien des P.R au Conseil Communautaire.

**A 11h45, l'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance et invite les participants à partager le verre de l'amitié.**

**Le Secrétaire,  
Christian JOURDE.**

**Le Président,  
Robert DESLATTES.**